Le Roi Solaire
Photovoltaïque

CHARTE DE PARRAINAGE CLUB



Recommandée par
Dylan ROCHER

Multiple Champion du Monde de Pétanque

NOM Club / association	
N° association + N° Siret	I
Adresse complète du club	
Président (NOM, Prénom)	
Référent Le Roi Solaire + Téléphone	I

Un membre du club (le parrain) recommande Le Roi Solaire à un proche (le filleul). Sous réserve du respect des conditions suivantes, ce parrainage donne lieu aux récompenses décrites ci-dessous :

• Le nom et le prénom du parrain, ainsi que la dénomination de l'association, doivent être communiqués le jour de la Visite Technique, préalablement à l'établissement du devis, et doivent y figurer.

• Le filleul doit être informé de l'identité de son parrain et de l'association.

• Les données du filleul ne sont utilisées qu'une seule fois et peuvent être supprimées de notre base sur simple demande (RGPD).

• L'opération de parrainage concerne les chantiers photovoltaïques, d'un montant minimum de 6 000 € HT (*Hors opérations promotionnelles ou offres spéciales en cours).*

• Les parrains agissent en toute liberté, sans recevoir de consignes.

• Sous réserve des conditions prévues à la présente charte, un parrainage abouti donne lieu à la dotation d'une carte cadeaux de 150 € pour le parrain et de 350 € de sponsoring pour l'association (contre remise du Cerfa n°11580*04).

• La carte cadeaux et le sponsoring sont délivrés une fois la facture du chantier parrainé acquittée.

• L'opération de parrainage donne droit à une remise de 200 € sur le devis du chantier parrainé.

• Des paliers bonus supplémentaires sont accordés à l'association à partir du 5e parrainage de la saison (détail communiqué par le service partenariat).

Je soussigné, M. , Président de l'association , accepte les conditions générales de la présente charte.

Fait à **Le**

Tampon + Signature
Association

Tampon + Signature
Le Roi Solaire